

Question écrite déposée par Caroline Cassart, Députée,
à Caroline Désir, Ministre de l'Éducation, concernant
**La quinzaine de la presse
et l'opération "Ouvrir mon quotidien"**

Madame la Ministre,

La presse écrite est un auxiliaire d'apprentissage privilégié pour des compétences comme la lecture, l'écriture, la recherche de documentation, le débat d'idées, l'argumentation, la citoyenneté, etc. Depuis 2002, l'opération "Quinzaine de la presse - Ouvrir mon quotidien" a été lancée dans l'enseignement fondamental. En 2007, l'opération s'est élargie aux écoles secondaires.

Concrètement, cela permet aux classes de 6e primaire et aux écoles secondaires de recevoir gratuitement une série de journaux de la presse belge francophone durant deux semaines. A l'issue de ces deux semaines et sur simple inscription, l'école qui le souhaite peut prolonger l'abonnement gratuitement et ce, pour toute l'année scolaire.

Les objectifs de ce projet sont multiples: développer l'esprit critique des élèves, les sensibiliser à une citoyenneté active, susciter leur curiosité, les ouvrir à l'actualité du monde, les éveiller au traitement de l'information dans les différents titres de presse et renforcer l'apprentissage de la lecture. Madame la Ministre, après presque vingt ans, quel bilan dressez-vous de cette opération? Quand la dernière évaluation a-t-elle eu lieu et qu'en ressort-il? L'édition 2020 aura-t-elle bien lieu?

Quelle est la progression du nombre d'établissements scolaires qui s'inscrivent ensuite à "Ouvrir mon quotidien" pour l'ensemble de l'année scolaire? Quels sont les outils d'éducation aux médias pour accompagner les professeurs dans la réussite de ce projet? Vu la crise sanitaire et les enseignements à en tirer pour l'avenir, comptez-vous étendre ce dernier à l'utilisation de la presse en ligne? Je pense savoir qu'une expérience pilote intitulée "OMQ numérique" ("Ouvrir mon quotidien numérique") a été lancée par le passé. A-t-elle été concluante et renouvelée? Dans l'affirmative, quelles sont les recommandations du Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM) à ce sujet? A défaut, pour quelle(s) raison(s) la version numérique n'est-elle pas encore d'actualité? Enfin, quel est le coût de cette quinzaine de la presse et de l'opération «Ouvrir mon quotidien» pour la Fédération Wallonie-Bruxelles?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre Désir:

[Septembre 2020]

L'opération « Ouvrir mon Quotidien », OMQ, a été lancée en 2002 en 5ème et 6ème primaires, à partir de 2006 dans les établissements secondaires et depuis 2019 une ouverture a été effectuée vers le secteur Jeunesse. Cette opération consiste à mettre des quotidiens gratuitement à disposition des écoles qui en font la demande afin de stimuler l'exploitation pédagogique de la presse quotidienne et le développement de l'esprit d'analyse et de l'esprit critique auprès des élèves.

Parallèlement à la livraison des journaux, les établissements scolaires bénéficient d'un soutien sous forme d'outil pédagogique, dont un Journal de Bord donnant des pistes permettant de promouvoir l'utilisation des journaux en classe et le développement du regard critique des élèves, et d'un site internet ouvert aux enseignants mais aussi aux élèves par ses rubriques clairement identifiées. Ce site est intégré à celui du CSEM et renvoie vers le site de « LA PRESSE.be » pour le formulaire d'inscription et les modalités y afférant.

La dernière évaluation du dispositif a eu lieu en 2013, à l'occasion du 10e anniversaire de l'opération, au travers d'une vaste enquête auprès des enseignants. Malgré la nécessité de travailler sur l'aspect numérique du dispositif, les retours sont globalement positifs, en 2019-2020, pas moins de 672 implantations primaires et 722 implantations secondaires y ont participé, même si la distribution de journaux s'est interrompue prématurément en raison de la crise sanitaire. Enfin, depuis 2019, 110 établissements du secteur Jeunesse ont également pris part à l'opération.

Même si les chiffres restent positifs, le CSEM constate une diminution du nombre d'établissements inscrits en primaire, et à contrario, une augmentation du nombre d'établissements secondaires.

L'opération est reconduite pour l'année scolaire 2020-2021, elle débutera plus tôt et se prolongera plus tard, eu égard du contexte sanitaire et à la suspension de la distribution évoquée. Qui plus est, du 21 septembre au 4 octobre, pendant la Quinzaine de la Presse, toutes les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles recevront l'ensemble des quotidiens.

Le montant de la subvention est de 515.000€ par an, octroyé en vertu du décret du 5 juin 2008 portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias et assurant le développement d'initiatives et de moyens particuliers en la matière en Communauté française.

Par ailleurs, les enseignants qui le souhaitent et en font la demande ont accès à la version premium des sites de presse francophone. Le CSEM souligne néanmoins que cet accès n'est pas aisé, prend du temps et demande une réelle motivation de la part de l'enseignant, ce qui risque de le décourager à continuer la démarche. En effet, la procédure n'est pas la même pour tous les accès aux sites en ligne et l'harmonisation des accès n'est pas à l'ordre du jour, vu le caractère concurrentiel du secteur.

S'agissant de la recherche-action « OMQ numérique », qui avait pour objectif justement de se pencher sur la numérisation de l'initiative, elle a pu être menée durant l'année scolaire 2018-2019, dans un partenariat entre le CSEM, LA PRESSE.be, l'AJP et les centres de ressources. Des équipes pédagogiques du fondamental, du secondaire et du supérieur, ainsi que des éducateurs du monde non scolaire se sont engagés à expérimenter des projets intégrant la presse numérique, à les évaluer et à identifier les moyens nécessaires à une généralisation future de l'opération.

Le Groupe de Recherches en Médiation des Savoirs de l'UCL a été sélectionné afin d'une part de développer la méthodologie d'évaluation de la recherche-action pour ensuite procéder à sa mise en œuvre et faire la synthèse des travaux, et d'autre part, réaliser une étude comparative des projets et dispositifs d'éducation aux médias d'information numériques associant la presse quotidienne dans d'autres pays européens.

Fort des propositions de généralisation des usages de la presse numérique relevées lors de la dernière réunion de la recherche-action et de son étude comparative de projets en dehors du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les chercheurs de l'UCL ont identifié une série de recommandations à destination du Gouvernement. Le Groupe de travail « médias d'information » s'est réuni à trois reprises afin de les affiner. Ce sont finalement quatorze recommandations réparties en trois groupes que le Conseil a validées en fin d'année 2019, que je dois encore affiner avec mes collègues Bénédicte LINARD et Valérie GLATIGNY.